

PRIX DE L'ABONNEMENT.
75 centins par année
PAYABLE D'AVANCE.
\$1.00 durant l'année

La Gazette de Joliette

Politique, Commerciale, Agricole et d'Annonces.

ABONNEZ-VOUS A
"LA GAZETTE"
le plus ancien et le moins coûteux
des journaux de ce district, et l'on
considère la grandeur de son format

26ième Année.—No. 13

JOLIETTE, JEUDI 2 JUILLET 1891.

M. ST-JEAN, Editeur-Propriétaire

FEUILLETON—No 11.

L'HERITAGE

DE

L'ONCLE BROC

[Suite]

—Oh ! d'abord, je l'aurais regardé à la loupe et jusque dans ses plus intimes filigranes, afin de voir si la pièce est valable ; puis, que voulez-vous, s'il eût été en tout point régulier, je l'aurais produit... j'aurais averti les héritiers.

—Diable !
Et Me Grapinet regarda M. Deschamps avec un air de doute.

—Oui, oui, répétait celui-ci, s'il y a un testament valable en faveur d'autres héritiers, tout cela n'est pas à moi, c'est bien trop certain... Oh ! mais c'est ridicule au moins, de cacher des testaments qui se réveillent deux ans après la mort de leur auteur pour vous ruiner. C'est inimaginable, c'est absurde ; mais enfin, Me Grapinet ce qui n'est pas à moi n'est pas à moi.

Me Grapinet le regarda un instant et d'une voix doucereuse.

—Ce n'est pas là parler en homme, mon cher Deschamps, il faut raisonner... Vous êtes l'héritier légal n'est-ce pas ? Vous êtes en possession ; vous avez travaillé pour accroître cette valeur en nature ; et, du jour au lendemain, vous perdez tout absolument, parce que, au moment où la cervelle de votre bonhomme d'oncle battait la campagne, il lui a plu de vous préférer des étrangers...

—Et Grapinet ajouta à voix basse :

—Voyons, M. Deschamps, je suis seul à avoir connaissance de ce testament... Vous n'y avez pas un sou... Vous y êtes désigné, mais totalement... Je puis vous rendre le service d'arranger la chose... entre nous...

A ce moment les portes de l'étable monumentale étaient grandes ouvertes, et les petits vachers avec leur veste bleue, l'aiguillon à la main, faisaient sortir toutes les magnifiques bêtes à cornes, petits taureaux à cou noir, bœufs aux fanons épais, lents et majestueux, vaches laitières aux pendantes mamelles, défilant par petits groupes de trois à quatre sous les yeux de M. Deschamps.

Celle-ci releva la tête et sembla un instant oublier l'avoué.

—... Entre nous, répéta celui-ci.

Quelles belles bêtes ! murmura M. Deschamps.

Puis, comme chassant une idée importune, il se retourna vers Me Grapinet.

—Vous disiez.

Grapinet avait saisi le mouvement du propriétaire, qui bientôt allait être dépoillé, il crut le moment venu de parler sans ambages.

—Combien croyez-vous que tout cela vaille : bétail, bâtiments et domaine, bois, prés enfin tout.

—Tout le domaine ?

—Tout !

—Bien près d'un million.

—Eh bien M. Deschamps, deux cent mille francs et je déchire le testament devant vous.

M. Deschamps devint blême de fureur.

—Comment, comment ! dit-il c'est-à-moi que vous proposez cela ? Vous osez venir chez moi pour tenir ce langage, me faire une proposition aussi misérable...

—Partez, maître Grapinet. Partez !

Celui-ci ne s'attendait point à cette sortie, et un peu pâle et embarrasé, il essaya de répondre, mais M. Deschamps, très animé, lui imposa silence :

—Oui, allez sortez d'ici... Car je suis encore chez moi ; j'y serai jusqu'à ce que le testament ait été produit. Produisez-le donc ; s'il n'est point l'œuvre d'un faussaire,

je saurai m'y soumettre ; s'il me paraît entaché de quelque vice originel, je plaiderai. Des juges décideront ; mais vous qui m'offrez ici... Oh ! tenez partez, partez au plus vite.

—Mais...
—Comment, vous pensez que parce que j'ai la plus belle propriété du pays... Car c'est la plus belle, bien certainement... Parce que je m'y plais, et beaucoup, je volerais pour la conserver ! Car c'est un vol que vous me proposez ; mais je ne suis pas un voleur, pour dépoiller ainsi, quels qu'ils soient d'ailleurs, les héritiers de l'oncle Broc ! Parbleu, avant samort, je vivais bien, je vivrai bien après. Adieu Me Grapinet.

Et M. Deschamps tourna les talons au vieux filou d'homme d'affaire, qui ne put que se retirer, confus de ses belles négociations manquées.

XVI

Une fois dans sa voiture et roulant vers Rennes, Grapinet réfléchit à sa situation :

Il échouait donc ! De cette trouvaillie, il ne tirait même pas une épave. On lui saurait tous ses plans.

Décidément le chantage ne lui réussissait guère. — Comment ! il allait se heurter à un imbécile d'honnête homme, qui aimait mieux risquer de tout perdre, que de faire un petit marché adroit !

—C'est que je suis absolument roulé par lui, disait Grapinet. Que je publie ma trouvaillie, il ne m'en revient rien ; que je ne la publie pas, M. Deschamps reste à la tête de son domaine, et le testament n'est qu'un papier nul entre mes mains...
D'un autre côté.

Et M. Grapinet se plongait plus avant dans ses réflexions, pendant que la voiture roulait vers Rennes et entrain dans la ville.

Il crut bientôt cependant avoir recouvré un espoir de ne pas tout perdre car à peine arrivé chez lui, il fut préparé sa valise pour Paris. Il allait tenter sans doute un dernier effort auprès des héritiers mystérieux du testament et leur en vendre adroitement la révélation—essayer du moins—de faire une tentative analogue à celle qui venait de si mal réussir tout à l'heure, grâce à la probité de M. Deschamps.

Celui-ci cependant, après sa scène étonnante avec Me Grapinet s'était enfermé dans sa chambre.

Efiaré, sentant couler toute sa fortune, il songeait, se demandant ce qu'il y avait à faire ; il se préparait déjà à se passer, qu'il le fallait, de tout ce qui jusqu'ici avait contribué à la douceur de sa vie, à la commodité de son existence.

L'épreuve était rude surtout à son âge ; cependant il s'inquiétait moins de l'avenir pour lui que pour son fils ; c'était à Raoul surtout qu'il songeait dans son amertume d'homme ruiné. Il faudrait que le jeune homme changeât du tout au tout ses habitudes de flânerie et se mit fermement au travail.

Sans tarder, il écrivit à son fils pour lui apprendre tout ce qui venait de se passer du jour au lendemain et comment en une heure toute leur belle fortune s'était envolée.

Il lui racontait tout et il insistait sur la nécessité qu'il y avait pour Raoul à se refaire tout un nouveau plan d'existence.

—Nous sommes ruinés, mon cher fils, lui disait-il dans sa lettre, au moins je le crains fort tu le vois par les détails que je viens de te donner, il n'y a point de ma faute ; mais songeons au lendemain.

—Reviens vers moi, tu passeras quelques jours à la Sorbière, nous causerons plus longuement ; mon émotion ne me permet pas de t'en dire davantage aujourd'hui...

Cette lettre atterra Raoul.

—Ruiné !...

Et il la relisait... Oh ! son père pensait-il, était un homme trop sérieux pour lui faire une aussi cruelle plaisanterie ; mais M. Deschamps ne savait point avec quelle brutalité, en ce moment surtout, cette nouvelle frappait son fils.

Lui qui s'appretait à écrire à son père : "j'ai fait mon choix ; ma future femme n'apporte que beauté, bonté, et santé, mais ne suis-je pas riche pour deux, etc." Il voyait d'un seul coup tous ces beaux projets d'avenir à vau-l'eau. Il vit, comme les décors d'un théâtre, son rêve s'écouler avant le dernier tableau.

Raoul freissant dans ses mains la lettre de son père, alla trouver Saint-Hubert. Il avait grand besoin de consolations d'ami et de conseils...

—Ce qui m'arrive — dit-il en entrant chez l'excellent homme — ce qui m'arrive est affreux... Tenez, jugez-en vous-même ; je n'ai point la force de vous donner lecture de la lettre suivante... Non, je vous le dis, cette nouvelle inattendue m'écrase...

Saint-Hubert, ému de l'accent de Raoul, de son trouble, prit la lettre, la lut, puis la regardant avec une grande apparence de calme à son jeune ami :

—Eh bien, que comptez-vous faire maintenant ?

—Travailler.

—Travailler... pour deux ?

—Pour deux.

—Vous voulez donc quand même vous marier avec Mlle Cécile Cernay ?

—Hélas ! pourvu qu'elle le veuille encore... Mais elle le voudra ou son cœur m'aurait trompé, et ce ne serait plus qu'une femme que je ne regretterais pas... Mais elle ne me refusera point ; et n'ai-je pas raison.

—Vous avez raison.

—Ce sera sans doute un bien petit ménage... mais, en somme, on en vivra peut-être que plus heureux... appartement moins brillant, bien plus petit... On ne s'en rapprochera que plus près l'un et l'autre.

Ah ! belle jeunesse, murmura Saint-Hubert, en voyant Raoul, à demi consolé de sa misère, belle jeunesse !

—Saint-Hubert, reprit Raoul ne riez pas... Pour la première fois que j'ai une idée sérieuse, ce ne serait point encourageant. Eh ! oui, je travaillerai ; je gagnerai du pain pour ma chère petite femme, et quand je reviendrai près d'elle le soir, ma tâche faite je serai heureux. J'oublierai tout dans sa compagnie adorable, au son de sa voix chère, sous son regard plein d'un affectueux encouragement.

—Votre tâche faite ! quelle tâche ?

—Mais celle du jour, celle.

—Que savez-vous donc faire.

Raoul regarda Saint-Hubert avec une douloureuse inquiétude.

—Ce que je sais, mais...

—Tout et rien, c'est trop et pas assez... Vous n'allez pas, je suppose, vous remettre cleric amateur, vous savez ce qu'on y gagne.

—Oh ! Saint-Hubert ne m'oubliez pas mon courage. C'est vrai, la vie que j'ai menée n'a produit qu'un incapable. Avant d'être apte à quoi que ce soit, il me faudra un apprentissage, un stage, c'est vrai ! Pourquoi tant d'années dissipées en pure perte ! Et Cécile ! je ne puis pourtant pas lui offrir de trainer la misère avec moi... Et l'oublier, la quitter c'est impossible, je ne puis cependant me jeter dans la Seine à vingt-six ans.

Des gros mots dit Saint-Hubert enfant que vous-êtes, vous ne comprenez donc pas.

—Que voulez-vous dire ?

—Qu'il ne s'agit ni de se noyer ni de se perdre, ni surtout d'abandonner Cécile... Et c'est cela même qui nous sauvera.

Raoul regarda Saint-Hubert dont la face sympathique s'égayait d'un large sourire.

—Je ne comprends point, ne

railliez pas ; ce serait mal, vous me voyez désespéré.

—Et bien ! tenez, remettez-vous donc et écoutez moi.

Saint-Hubert se recueillit un instant et reprit.

—Il faut que M. Deschamps père en vous écrivant cette lettre sous le coup de la surprise n'ait point saisi le fil de l'intrigue ou l'on voulait le lier... Il est vrai que Grapinet s'a point voulu lui donner le nom des véritables héritiers ; et que d'un autre côté M. Deschamps ignore des détails que nous savons... que vous savez, vous son fils, et comment puis-je vous voir aussi désespéré quand au contraire tout vous sourit ?

Raoul regarda Saint-Hubert avec anxiété, se demandant toujours s'il ne voulait point se moquer de lui.

—Mais oui, ne me regardez point de cet air... Comment vous ne saisissez pas ? Vous ne savez point que le testament trouvé dans les papiers de l'oncle Broc par le vieux liseur de dossiers est en faveur de Mme Cernay et de sa fille Cécile à qui l'oncle Broc, plus reconnaissant qu'on ne l'avait cru, a laissé tous ses biens.

Grapinet avait pensé que c'était là une folie dot tout trouvée pour son fils Bertrand. Celui-ci jouant les amoureux, voulait captiver l'héritière qui ignorait elle-même sa fortune. Son rêve était celui-ci ; Epouser Mlle Cécile sous le régime de la communauté tous les biens passés, présents, futurs étant communs de par le contrat, ce qui n'eût été en réalité d'un odieux calcul... Heusement le cœur de Cécile a parlé c'est pourquoi qu'elle a repoussé Bertrand.

Alors... suivez-moi bien... le père Grapinet va trouver le père Deschamps, espérant à l'aide d'une transaction malhonnête tirer pied ou aile du testament trouvé. Or il se hurte, par bonheur, à un brave homme qui refuse.

Voyez ceci : Si votre père eût accepté il volait Cécile votre femme, ses enfants, en un mot, et ses petits enfants : car, maintenant plus que jamais, il faut tenir à son mariage qui arrange tout le monde et votre père.

—C'est vrai, s'écria Raoul très ému... mais êtes-vous sûr ?

—Allez donc, vous cherchez pourquoi Bertrand essayait de gagner les bonnes grâces de Cécile Cernay... Eh bien ! la raison ne vous apparaît-elle point, aujourd'hui, claire et lumineuse ?

—Assurément.

—Et à qui voulez-vous que l'oncle Broc ait fait don de ses biens, sinon à celles qui l'ont roigné et qu'il affectionnait, le brave homme, plus que vous ne le pensez tous.

—C'est encore certain.

—Mais nous devrions déjà être auprès de Mme Cernay. Je soupçonne fort le père Grapinet d'avoir tenté maintenant une conciliation de son côté. Ce sont des femmes ; il essaye de les abuser.

L'avisé Saint-Hubert ne s'était pas trompé dans ce dernier soupçon. Lorsque Raoul et son ami annonçèrent leur visite à l'appartement occupé par Mme Cernay un bruit de voix s'entendait dans le vestibule, et Mme Cernay qui reconduisait quelqu'un, dit en ouvrant la porte et en apercevant Raoul et Saint-Hubert.

—Tenez, monsieur, voici précisément que le bon hazard m'a même ceux que je voulais consulter avant de vous répondre.

Et dans la demi-ombre du vestibule, l'homme à qui s'adressait Mme Cernay recula de deux pas.

—Maître Grapinet ! s'écria Raoul d'un ton de voix joyeux.

—Quand je vous le disais reprit Saint-Hubert.

—A revoir ! à revoir, reprit le vieil homme d'affaires, nous en reparlerons.

—Non, non, s'écria Raoul, parlons-en tout de suite... nous verrons après.

—Allons, laissez-moi passer et

quo tout cela finisse. Tu n'ai rien à vous dire.

Et Grapinet esquissait une fuite précipitée vers le corridor.

—Et mon père va bien ? lui demanda Raoul.

—En effet, ce bon M. Deschamps, reprit Saint-Hubert, vous l'avez vu avant de partir qu'est-ce qu'il pense de l'héritage de M. Broc.

—Et vous essayez d'enjôler les femmes après avoir les refusés d'un honnête homme.

—M. votre fils est-il toujours amoureux de Mlle Cécile ?

—Laissez-moi partir, disait Grapinet, rouge, le front suant, et soufflant comme un phoque.

—Prenez garde, il y a un commissaire de police en bas de l'escalier.

Il va vous demander pourquoi vous n'avez pas produit le testament.

—Je le produirai, monsieur, reprit Grapinet, qui avait enfin réussi à gagner la porte, je le produirai.

—Veuillez le faire au plus tôt car vos aveux et vos tentatives de transactions misérables vous mèneraient loin.

—Qu'y gagnerez-vous ? Mlle Cernay aura tout, s'écria Grapinet.

—Oh, reprit Raoul avec une assurance juvénile, entre mon père et ma femme on s'arrangera toujours. Ça ne sort pas de la famille.

—En effet, dit Saint-Hubert, Me Grapinet, nous nous marions. Grapinet avait disparu et pendant que Mme Cernay riait aux larmes de la colère inutile du malheureux et de toute la tournure de cette scène, Cécile adorablement mignonne, entr'ouvrit la porte de sa chambre montrant dans un rayon de lumière, son front où des envolées de cheveux mettaient une auréole.

**

Saint-Hubert avait dit " Nous nous marions." M. Deschamps père, instruit de tout, n'y put contredire.

Des arrangements magnifiques intervinrent entre lui et le jeune ménage un contrat duquel l'ancien Plumasson, le bienveillant Saint-Hubert, signa avec une de ses honnes plumes. On n'en vend plus comme ça.

FIN

Le mauvais roman

Notre littérature si belle dans les siècles passés, est aujourd'hui envahie par le mauvais roman. Il s'étale partout : aux devantures de nos librairies, dans les bibliothèques privées ou publiques, les kiosques de nos promenades et dans les journaux qui le colportent jusqu'aux hameaux les plus reculés. Cela constitue un danger public, qu'il est de notre devoir de signaler. C'est une plaie de notre société qui s'agrandit de plus en plus et menace de porter la gangrène à tous les membres du corps social.

Le roman s'attaque à ce qu'il y a de plus respectable et de plus saint, à la morale et à la religion. La religion il la représente comme inutile pour pratiquer la vertu, et bonne tout au plus pour faire impression sur les enfants et sur les esprits faibles. La morale, il feint de la respecter, mais il la détruit en déroulant sous les yeux du lecteur, le tableau de toutes les faiblesses et de tous les crimes.

Qui pourrait dire les ravages causés par cette fièvre du roman malsain, où se sont formés, en effet, ces criminels précoces, ces jeunes monstres de dix à quinze ans, dont le nombre augmente tous les jours ? Pour la plupart dans la lecture des romans. Combien de jeunes gens ne se sont pas suicidés en Allemagne, en France et même dans toute l'Europe, après la lecture de Werther ? Dernièrement on en retirait encore un de la Seine qui serait dans ses mains crispées un exemplaire de ce livre funeste. Si vous n'êtes pas convaincus, écoutez J. J. Rousseau : il écrivait dans la préface d'un de ses plus mauvais romans : tous jeune fille qui tire ce livre est perdue.

Journalistes catholiques vous ne sauriez choisir avec trop de soin les romans que vous publiez sous forme de feuilleton. S'ils ne sont pas d'une parfaite moralité, vous détruisez, d'un côté, ce que vous cherchez à établir de l'autre : le règne de la vertu. Vous ferez le jeu de vos ennemis les écrivains franc-maçons.

Pères chrétiens, mère chrétiennes, écarter du foyer de la famille ces fictions malsaines, de nature à fausser le jugement, et à corrompre le cœur de vos enfants. Vous tous qui travaillez, en ce moment, à restaurer notre société, souvenez-vous de ces paroles d'un romancier trop célèbre : " Il faut de mauvais romans aux peuples corrompus. " Plût à Dieu, que j'eusse dû jeter " les miens au feu. " Proposez-vous d'autres modèles que ces tristes héros de romans, capables de toutes les lâchetés, comme de toutes les hontes.

LE PENDU

MONOLOGUE

Un garçon venait de se pendre dans la forêt de Saint-Germain. Pour une fille au cœur tendre dont on lui refusait la main. Un passant, le cœur plein d'alarmes, En voyant qu'il souffrait encor, Dit : Allons chercher les gendarmes Peut-être bien qu'il n'est pas mort...

Le gendarme, sans perdre haleine, Enfourcha son grand cheval blanc ; Arrivé chez son capitaine Il conta la chose en tremblant ; " Un jeune homme vient de se pendre ; A son âge quel triste sort ! Faut-il qu'on aille le pendre Peut-être bien qu'il n'est pas mort..."

L'officier frisant sa moustache, Se redressa et répondit soudain : " Vraiment c'est une noble tâche Que de soulager son prochain. Cependant je n'y puis rien faire Ça n'est pas de notre ressort. Courrez donc chez le commissaire ; Le pendu vit peut-être encor..."

Le commissaire sur la place Se rendit... C'était son devoir. D'un coup d'aile embrassant l'espace, Il cria de tout son pouvoir : " Un jeune homme vient de se pendre, Accourons avec du renfort, Emportons de quoi le pendre Peut-être bien qu'il n'est pas mort..."

Aussitôt on s'élança en troupe, On arrive en soufflant un peu, On saisit la corde, on la coupe, Le cadavre était déjà bien. Sur l'herbe foulée on le couche, Un vieux s'approche et dit : " D'abord Soufflons lui de l'air dans la bouche ; C'est pas possible qu'il soit mort ! "

Les amis disaient " Est-ce drôle De se faire périr ainsi ! " La bêtise comme une folle Disait " Je veux me pendre aussi. " Mais les parents, miséricordes ! Murmuraient en pleurant bien fort : " Partageons-nous toujours la corde, Elle est à nous puisqu'il est mort. " Mac NAB.

Une invention Américaine

On lit dans un journal français : " Voilà qui va faire l'étonnement de bien des gens : On vient de résoudre en Amérique, le problème suivant :

" Prendre et déposer des voyageurs à toutes les stations, sans s'arrêter ni même ralentir la marche du train lancé à toute vitesse. "

" Il faut dire que le train américain est de construction toute moderne, et ne ressemble guère aux trains européens. Les voitures sont pourvues d'une plate-forme à chaque extrémité et des passerelles relient ensemble toutes les voitures. "

" Voici comment on procède : Pendant le parcours, le conducteur fait passer dans les derniers wagons les voyageurs qui doivent s'arrêter à la prochaine station. "

" Une fois le train arrivé à proximité de cette station, un mécanisme ingénieux produit un déclanchement voulu, les wagons sont détachés du train et aguilonnés en temps, il sont dirigés, en raison de la vitesse acquise, sur une plate-forme où il s'arrêtent d'eux-mêmes et où les voyageurs descendent alors tout à leur aise, sans être houscoulés ou pressés. "

" Pour les voyageurs à prendre, la chose se passe de la manière suivante : à l'autre extrémité de la même plate-forme, un wagon est tout prêt dans lequel sont montés tous les voyageurs qui devront partir. "

" La machine du train en marche opère en passant le déclanchement du wagon qui, descendant une pente rapide et roulant, vient de lui-même s'attacher au train sans être arrêté. "

" Il faut aller à l'étranger, c'est bien le cas de le dire, pour apprendre des nouvelles de chez soi. "

LA GAZETTE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié dans l'intérêt des comités de Joliette, Montcalm, l'Assomption et Berthier. Paraît le jeudi de chaque semaine.

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion par ligne 10 cts
Pour chaque insertion subséquente. 5 cts
Pour annonces à longs termes, conditions libérales.

Tout ce qui concerne la rédaction, l'envoi des correspondances, les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à :

LA GAZETTE
JOLIETTE, P. Q.

JEUDI 2 JUILLET 1891.

D'importance capitale

L'ivrognerie est considérée aujourd'hui comme le plus grand fléau de la société, sous toutes les latitudes. Par contre, les apôtres de la tempérance surgissent de toute part comme par enchantement. Les conseils municipaux, les gouvernements, se font leurs auxiliaires.

Tous ceux qui ont plus ou moins mission de veiller à la sauvegarde de l'intérêt et de la moralité publique paraissent avoir à cœur d'arrêter les progrès de plus en plus marqués et incessants de la passion de l'alcool, passée de nos jours à l'état de maladie épidémique et contagieuse dans nos mœurs.

On s'émue à bon droit des ravages qu'elle cause.

De fait on lui attribue en résultat tous les crimes qui désolent l'humanité, qui affectent la sécurité du citoyen dans la possession de ses biens, dans le respect de ses droits et de ses divers privilèges, qui plongent des familles dans l'abîme du déshonneur, qui constituent des provocations audacieuses à l'insubordination contre la loi, des outrages prémédités et malicieusement à la majesté de la justice, qui enfin, quel que soit leur genre et de quel que manière qu'ils se produisent éclatent comme des coups de mine, qu'on nous passe l'expression, menaçant l'édifice social qui en est ébranlé sur ses bases.

Allons dans les prisons et après les avoir rapidement visités, de la prison dans les asiles d'aliénés où sont entassés tant de malheureux dont l'aspect seul fait reculer d'horreur, ensuite rendons-nous dans les hôpitaux où des malades et des agonisants se tortent sous les affres de la mort ou l'étreinte de la douleur sur un lit qu'ils doivent à la charité publique et que constatons nous en définitive ?

Si, après s'être minutieusement enquis des diverses causes de cette accumulation de misères, l'on veut être sincère, l'on n'hésitera pas un instant à déclarer que l'abus des spiritueux a fait les trois quarts des victimes qu'on nous aura montrées dans ces réceptacles affreux de déchéances morales et physiques.

Et dans tous les pays du monde sans exception, il en est ainsi. La cause de la tempérance, rendus au point où nous sommes, est donc devenue d'une importance capitale. Aux hommes intelligents et d'initiative de ne pas tarder à s'en faire les infatigables champions. Que partout l'on s'efforce d'un commun accord de la faire triompher, et prévaloir sur le mal, souverainement regrettable à tous les points de vue, qu'elle est appelée à combattre.

Si nous réussissons à diminuer sensiblement la rapidité des progrès de l'alcoolisme parmi nous, seulement après une lutte de dix ans, acharnée, constante et de tous les jours, eh ! bien nous affirmons et sommes d'opinion que ce résultat devrait suffire à nous encourager dans nos efforts et à nous décider à entreprendre la tâche.

Actuellement les prohibitionnistes ont saisi la chambre des Communes de cette grave question. Depuis quelques années, à chaque session, nos représentants ont eu occasion d'y prêter attention.

Nous nous attendons à ce que le gouvernement prenne la chose au sérieux et qu'entre les différentes mesures qui lui seront à cette fin soumises, il adopte celle qui lui paraîtra la plus propre à rencontrer les exigences de la situation à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Chertsey

M. Pierre Aninville âgé de 79 ans est mort subitement le 29 Juin dernier.

Ste Marguerite

Un jeune enfant de 4 ans, du nom de J. Desjardins s'est noyé dans le lac Masson, la semaine dernière.

Mgr Taché est dangereusement malade à St Boniface. On ne croit pas que Sa Grandeur puisse vivre plusieurs mois.

Grandes Courses à Joliette, Mardi, le 7 Juillet 1891.

Une bourse de \$20 pour les chevaux de 4 et de 5 ans : 1er \$10, 2e \$6, 3ième \$4.
Une bourse de \$15 pour les chevaux qui n'ont jamais payé d'entrée : 1er \$7, 2ième, \$5, 3ième \$3.
Une bourse de \$20 pour tous les chevaux sans exception : 1er \$10, 2ième \$6, 3ième \$4.
Une bourse de \$15, Courses en "Buggy" 5 milles sans arrêt. 1er \$7, 2ième \$5, 3ième \$3.
Une bourse de \$4 pour les vieux chevaux : 1er \$2.50, 2ième \$1, 3e 50 cents. Le premier prix sera versé au cavalier arrive.
Il y aura aussi diverses autres courses avec conditions données sur les lieux.

RÈGLEMENTS

Ces courses au trot se feront sous harnais, un mille à répéter, 3 dans 5 ; 4 entrées et 3 trotants. Les entrées seront de 10 pour cent et devront être payées au Secrétaire Trésorier, avant-midi. Toute contestation devra se faire avant le départ des chevaux. La décision des Juges sera finale sur toute contestation. Les entrées seront payées à 10 hrs a. m. chez M. Joseph Roy, Place du Marché. Les bourses seront payées chez M. Xavier Liberté.
En cas de mauvais temps les courses seront remises au jour suivant.

Collège de L'Assomption

Distribution des prix.

Le 22 juin dernier, a eu lieu au Collège de L'Assomption la distribution solennelle des prix, avec les sautes dramatiques, littéraire et musicale, qui ont coutume de couronner l'année scolaire dans cette institution. A une première séance, dans l'après-midi, la comédie "Le Malade Imaginaire" de Molière fut jouée par les élèves, et il y eut du chant et de la fanfare dans les entrées. Le tout fut précédé d'un discours "Les derniers événements européens", prononcé par M. R. de Salaberry, élève finissant, dans lequel ce jeune monsieur intéressa vivement l'auditoire, en lui montrant la situation actuelle de l'Église catholique vis-à-vis des gouvernements de l'Europe, et surtout vis-à-vis de l'Italie.

Dans la soirée, une autre séance eut lieu, dans laquelle d'abord un morceau littéraire sur Saint Louis de Gonzague fut prononcé par M. E. Guilbeault, élève finissant ; après quoi fut représenté un petit drame en vers très émouvant "Louis de Gonzague", tiré du Messager du cœur de Jésus, livraison de Mai dernier. Inutile de dire que ces deux représentations, ainsi que les discours et tous les accessoires de ces séances, furent couronnés de succès, et universellement applaudis par le public intelligent qui se trouvait là en foule.

Aussitôt commença la distribution solennelle des prix. Outre la proclamation ordinaire des lauréats de chaque classe du cours classique, nous avons remarqué que plusieurs prix extraordinaires, fondés à perpétuité, ou bien donnés occasionnellement par des bienfaiteurs insignes de l'éducation, furent décernés avant tous les autres. Les heureux gagnants de ces prix méritent certainement une mention toute spéciale. Ainsi : Médaille de Léon XIII, en faveur du premier mérite de Philosophie intellectuelle, gagnant M. Alfred Lane, de Hull, élève finissant ; Médaille d'argent du gouverneur-général Lord Stanley de Preston, en faveur du plus grand succès dans toutes les études gagnant M. Evariste Chevalier, de l'Épiphanie, élève finissant ; Médaille "Mercier", en faveur de la plus grande application en tout, gagnant M. Alfred Pauzé, de Saint-Lin, élève de méthode ; Prix "Labelle", \$20 en or en faveur de la conduite irréprochable sous tous rapports, gagnants MM. Evariste Brassard, de Drummondville élève de Belles-Lettres, et Antonio Lamarche de Mascouche, élève de syntaxe ; Prix des "Anciens Elèves", \$50 en or en faveur de l'excellence générale, conduite, travail, succès, gagnant M. Eusèbe Guilbault de Sainte-Elizabeth, élève finissant ; Prix "Caisse", deux \$10 en or, en faveur des deux plus heureux dans les épreuves du baccalauréat, gagnant MM. Alfred Lane, finissant, et Anatole Lachapelle de Saint Paul l'Ermitte, élève de Rhétorique ; Prix de débit oratoire deux \$5 en or, en faveur des deux plus habiles dans l'art de la déclamation, gagnants MM. René de Salaberry de Chambly, et Oscar Sénéchal de Verchères, tous deux élèves finissants ; Prix de Grec, \$10 en or, gagnant M. Raoul Green de Lachine, élève de Méthode ; Prix de Latin, \$10 en or, gagnant M. Antonio Lamarche ; Prix "Beauchemin", en faveur du plus heureux dans tous ses examens de l'année, gagnant M. Joseph Geoffroy de Varennes, élève d'éléments latins ; Prix d'Académie Française, en faveur du plus de travail et de succès dans ce Corps littéraire, gagnants conjoints, MM. Eusèbe Guilbault et René de Salaberry ; prix d'Académie Anglaise, pour les

mêmes mérites que ci-dessus, gagnant, M. Dimase Gauthier, de Saint-Lin, élève finissant.
Enfin, les finissants, au nombre de quinze, par l'entremise de l'un d'eux, M. G. Sénéchal, firent les adieux d'usage à leur Alma mater ; puis la foule se retira toute impressionnée des belles et bonnes choses qu'elle venait de voir et d'entendre.

LA MALEDICTION

Grand bouleversement à Maskinongé (Du Monde.)

Il est impossible de se figurer dans quel état de surexcitation sont en ce moment les esprits dans la paroisse de Maskinongé d'ocèse de Trois Rivières. Hier, jour de la Saint-Pierre, il s'est passé dans cette paroisse un événement tragique et solennel qui a répandu le terreur dans l'âme de toutes les personnes croyantes qui y résident, et même dans les paroisses environnantes.

Une chapelle construite par un petit nombre de familles mécontentes et dans laquelle ces paroissiens se réunissaient le dimanche, au lieu d'aller à la messe, a été maudite, hier, par le révérend Père Savard, rédemptoriste, qui préche actuellement une retraite dans la paroisse de Maskinongé.

Les dissidents étaient rassemblés dans leur chapelle quand le Père Savard est entré et a prononcé contre elle la formule de malediction. La scène qui a suivi cette malediction est indescriptible, nous dit une personne qui arrive du comté de Maskinongé. Nous en parlerons tout à l'heure.

Voici, pour commencer, l'histoire du commencement de schisme qui a été la cause de ce malheureux événement.

Il y a quelques mois, il a été décidé de construire une église près de la rivière Maskinongé, à environ deux milles de l'emplacement de la vieille église. Une difficulté est alors survenue entre les habitants des deux côtés de la rivière, chacun voulant que l'église fût construite du côté qu'il habitait. Cependant Mgr Lafèche fixa l'emplacement de la nouvelle église sur la rive Est et une croix fut plantée à l'endroit précis où elle devait être construite.

Un peu plus tard l'évêque ayant appris que la majorité des habitants de la paroisse désirait que l'église fût érigée sur l'autre rive, près de la gare du chemin de fer, crut devoir se rendre à leur vœu et changea, en conséquence, l'emplacement du nouveau temple, dont la construction est commencée depuis environ un mois sur la rive ouest de la rivière Maskinongé.

C'est depuis ce changement qu'une cinquantaine de famille de la rive Est ont cessé d'aller à la messe le dimanche. Ces mécontents se sont construits une petite chapelle de bois à l'endroit même où a été plantée la première croix. Un peu après son érection, la chapelle a été démolie par un coup de vent ; c'était dans le mois d'avril dernier, nous dit-on.

Cet accident n'a pas déconcerté les schismatiques, bien que quelques-uns parmi eux surtout leurs femmes, en aient été un peu émus dans le temps et aient vu dans le renversement de leur chapelle un effet de la puissance divine. L'édifice fut relevé et on continua à s'y rassembler le dimanche, au lieu de se rendre à l'église comme auparavant.

Quant les mécontents étaient réunis dans cette chapelle, le dimanche, c'était un maître d'école de l'endroit qui remplaçait le curé.

Il ne célébrait pas la sainte messe, naturellement, mais il lisait des prières et récitait le chapelet ; un autre homme important de la localité agissait aussi comme on des chefs de la nouvelle congrégation. En vain, l'évêque et le curé firent toutes sortes d'efforts pour ramener les mécontents au bercail ; ni les conseils, ni les exhortations, ni les menaces n'y purent rien.

C'est M. l'abbé Téléphore Lafèche, neveu de sa grandeur Monseigneur des Trois-Rivières, qui est curé de la paroisse de Maskinongé.

A l'occasion de la fête de Saint-Pierre et Saint Paul, le curé a fait venir le Rév. Père Savard, rédemptoriste, pour prêcher une retraite. Des démarches ont été faites pour engager les schismatiques à assister aux offices et aux sermons de cette retraite, mais inutilement.

La retraite était commencée de puis samedi dernier. Dimanche, les mécontents s'étaient encore rassemblés dans leur chapelle au lieu d'aller à l'église de la paroisse. Hier il en y avait de nouveau réunis quand tout-à-coup, le Rév. Père Savard est apparu au milieu d'eux son grand crucifix de rédemptoriste à la main, et les adjurant de rentrer dans le sein de l'Église. Il y avait près de deux cents personnes dans la chapelle.

Sur leur refus de renoncer à leur schisme, le Rév. Père a été son crucifix devant eux et a prononcé contre la chapelle la formule de malediction. Une scène de terreur impossible à décrire s'est alors passée dans la chapelle maudite.

L'épouvante s'est emparée de la plus grande partie de l'assistance ; on a vu de malheureuses femmes des dissidents pâlir et se mettre à

trembler de tous leurs membres. La plupart avait mal compris et croyaient que la malediction du Ciel avait été appelée sur eux et sur leurs enfants, aussi bien que sur la chapelle. Les plus violents d'entre les hommes faisaient des menaces au Père Savard. Bientôt le tumulte ne connut plus de bornes, et plus sieurs femmes et jeunes filles furent relevées évanouies.

Au bout de quelques instants le Père Savard est parvenu à faire comprendre aux dissidents épouvantés qu'il n'avait appelé la malediction divine que sur la chapelle non sur eux et sur leurs enfants. Peu après le monde s'est retiré dans un morne silence, dans une sorte de stupefaction plus facile à comprendre qu'à décrire.

L'émoi causé par cette malediction dans Maskinongé et les paroisses voisines est extrême. Hier toute la journée et toute la soirée, on ne s'entretenait que de cela. En effet il est extrêmement rare que l'église soit obligée de recourir à ces mesures extrêmes pour ramener à la vérité ses enfants égarés par une passion quelconque.

La personne qui arrive de Maskinongé et dont nous tenons ces renseignements dit que la scène que nous venons de raconter a laissé dans l'âme de la plupart des dissidents une impression si profonde qu'il est probable qu'ils ne tarderont pas à rentrer dans le giron de l'Église.

Retour de MM. Mercier et Shehyn

QUÉBEC, 1er.—L'honorable M. C. Langeher, secrétaire-provincial, a reçu, hier, de Bordeaux, une dépêche lui annonçant que MM. Mercier et Shehyn s'embarqueraient le 9 juillet prochain, à Liverpool, à bord du "Parisian", en route pour Québec.

Le progrès du siècle

C'est prodigieux comme le monde a marché depuis l'ouverture du siècle actuel.

Si la vieille génération revenait sur terre, elle en serait émerveillée, elle manifesterait à tout instant l'étonnement où ne manqueraient de la jeter les innombrables découvertes de notre époque.

Il est de fait que depuis cinquante à soixante ans, nous avons marché à pas de géant et que tout s'est transformé.

Le progrès des sciences a amené pour sa part dans les arts de la vie des perfectionnements qui ont renouvelé totalement l'industrie, l'agriculture, les moyens de transport, le chauffage et l'éclairage.

Les premières années du siècle nous ont d'abord donné la vapeur comme force motrice. Cette découverte a été féconde en résultats. Il en est sorti trois grandes applications : les machines à vapeur, les bateaux à vapeur et les chemins de fer.

La machine à vapeur, inventée par Watt, a reçu d'année en année de nouveaux perfectionnements et elle sert aujourd'hui à mettre en branle presque tous les grands appareils de fabrication.

Le bateau à vapeur a tué, il est vrai, l'industrie à voiles en accaparant tout le transport des voyageurs mais l'on ne saurait nier qu'il présente de bien plus grands avantages. Il méritait d'être préféré au navire à voiles à cause de sa résistance à tous les éléments et à cause de sa célérité.

Puis sont venus en 1830 les chemins de fer. On sait quels développements ils ont pris. Tous les pays du monde sont sillonnés aujourd'hui par d'immenses réseaux qui ont puissamment contribué à augmenter la richesse publique.

Venu en dernier lieu, l'électricité est en voie d'opérer des merveilles plus étonnantes encore que celles qu'il nous a donné d'admirer. Déjà elle a fait naître le télégraphe, l'éclairage électrique, la galvanoplastie, le téléphone puis le fameux phonographe d'Edison.

L'agriculture a retiré de sérieuses avantages de toutes les découvertes successives qui se sont faites dans la mécanique et la chimie.

La mécanique a produit les machines agricoles, la faucheuse, la moissonneuse, la batteuse, la rateuse qui ont fait mettre de côté tous les outils à la main tels que les faux, la faucille, le fléau, etc.

La chimie a fourni les engrais chimiques plus énergiques et quelquefois moins dispendieux que les fumiers.

Grâce enfin à toutes ces nouvelles inventions, l'agriculture a fait plus de progrès dans les trente dernières années qu'elle en avait fait dans les dix-huit siècles qui avaient précédé.

Comme l'agriculture, l'industrie a aussi largement profité des applications de la science, surtout de la mécanique et de la chimie.

Ainsi l'extraction de la houille est devenue plus rapide et moins onéreuse ; l'industrie des armes a subi une révolution complète : la blanchisserie, la tannerie, le filage et le tissage du coton, de la laine, l'imprimerie, l'industrie du papier, la gravure, la lithographie ont pris une importance et une extension jusque là inconnues.

Et puis, parmi les inventions nou-

velles principales outre les applications de la vapeur et de l'électricité, nous avons eu les allumettes chimiques, le sucre de betterave, le gaz, le pétrole, le caoutchouc et la gutta-percha, la galvanoplastie, les couleurs extraites de la houille, les conserves alimentaires, l'extrait de viande, etc.

Et il est certain que le génie humain n'a pas encore dit son dernier mot. Le vingtième siècle qui est à la veille de s'ouvrir, promet d'être aussi fécond en merveilles que l'a été le dix-neuvième qui achève sa brillante et laborieuse carrière.

La députation Montroisaise

La députation envoyée à Ottawa par Montréal pour obtenir du gouvernement les moyens de pousser rapidement les travaux du havre a été reçue, un peu après midi par l'honorable M. Abbott, qui avait à ses côtés sir Hector Langevin et les honorables Foster et Tupper.

La députation se composait du maire McShane, des échevins Rolland, Villeneuve, Jeannotte, Hurlé, J. M. et J. R. Dufresne, Martineau, Germain, Wilson, Cunningham, Stevenson, Kennedy, Tauney et Clendinning de M. Saint-George et de M. M. Bolmer, Richard White et Villeneuve, représentant la commission du havre.

L'entrevue a eu lieu dans la salle même du Conseil Privé. M. Curran député de la division centre de Montréal, accompagnait la députation.

Le maire McShane et les échevins Rolland et Clendinning ont exposé la question et fait des demandes d'aide.

L'honorable premier ministre dit en substance ce qui suit :

" Personne ne pourrait mettre en doute les sympathies que je porte à Montréal. J'en suis citoyen, j'en ai été le maire et j'y ai des intérêts financiers d'assez grande valeur. Je puis donc vous donner la réponse du gouvernement sans crainte de paraître antipathique à la métropole.

Le gouvernement ne peut pas emprunter pour venir en aide à des municipalités, surtout dans les circonstances présentes. Il créerait là un précédent dangereux dont se prévaudraient les autres villes. Du reste, c'est un temps très peu propice aux emprunts, étant donné la situation du marché monétaire en Europe. Puis le gouvernement a décidé de ne pas emprunter d'ici à de nombreuses années. Ca fait partie de sa politique. Le crédit du Canada est excellent et nous voulons l'affermir davantage.

D'ailleurs, la commission du havre a tout ce qu'il lui faut pour entreprendre tous les travaux qu'il lui est possible de faire, durant cette saison puisqu'elle a déjà en caisse \$259,000.

Le gouvernement proposera, sous peu, une mesure qui permettra à la commission d'emprunter d'avantage. D'ici là les travaux n'auront pas à souffrir d'interruption.

La députation s'est retirée très satisfaite de la réponse de l'honorable chef du gouvernement, et échantée de sa courtoisie.

LA PEINE DU LOUET

Trois individus condamnés à être flagellés ce matin

Trois individus ont reçu ce matin des sentences qui auront probablement pour effet de faire cesser ces crimes contre nature que nous avons eu à enregistrer malheureusement trop souvent depuis quelque temps.

Le premier, un nommé John Davis, convaincu d'assaut indécent sur un autre détenu dans la même cellule que lui au poste du carré Chabouille, est condamné à neuf mois de prison et à recevoir trente coups de fouet. Les premiers quinze coups seront administrés dix jours après l'incarcération du prisonnier et les quinze autres coups trois mois plus tard.

Les deux autres sont les nommés William Cooney et William Robertson, qui se sont rendus coupables d'actes immondes à l'île Ste-Hélène la semaine dernière. Le premier est condamné à six mois de prison aux travaux forcés et le second à neuf mois. Le juge Desnoyers leur a aussi infligé une punition de trente coups de fouet chacun. Les conditions sont les mêmes que dans le premier cas.

Les trois prisonniers recevront donc la première partie de leur sentence vendredi matin le 10 juillet.—La Presse.

La Dominion Illustrated "Voilà le seul grand journal illustré publié dans le Canada. A l'occasion des funérailles de Sir John A. Macdonald, il a publié un numéro extra qui a fait fureur. C'est aussi un journal qui a le plus à cœur l'avancement du Canada.

McMahon et Quinn

Une dépêche de Sherbrooke nous apprend que la lutte "collard and elbow" entre le détective McMahon, de Montréal, et W. H. Quinn, qui s'intitule le champion de l'Amérique, a causé beaucoup d'émoi à Sherbrooke. La salle était bondée de spectateurs. Les conditions stipulées étaient que Quinn devait renverser Mc Mahon cinq fois dans l'espace d'une heure.

Si au contraire Mc Mahon renversait Quinn une fois il aurait droit à l'enjeu de \$1,000, soit \$500 de chaque côté.

Quinn paraissait avoir le dessus pendant un certain temps, mais à commis la faute de perdre son sang-froid. Il a renversé McMahon trois fois en 2½ et 5½ minute. A la quatrième reprise, il s'est servi de moyens tout à fait contraires aux règlements et a persisté quoiqu'ayant été averti deux fois par le "referee". Ce dernier a alors décidé en faveur de McMahon.

Une île de lepreux

Des rapports officiels contredisent la rumeur que la lèpre sévit dans la Colombie Anglaise. Les officiers de la Quarante ont découvert que cinq chinois lepreux avaient trouvé moyen de traverser en Amérique. Ils les ont immédiatement relégués sur une petite île, située à dix-sept milles de la terre ferme avec des provisions pour huit mois.

Echos du Jour.

Tout le monde connaît les inconvenients du fer à cheval en métal. Un des principaux est qu'il n'empêche pas le cheval de glisser. On a bien essayé d'y remédier par l'emploi de semelles en caoutchouc ou en cuir, mais ces substances s'usent rapidement et échauffent le pied.

On expérimente en ce moment en Allemagne un fer à cheval fabriqué avec une matière où le papier entre pour la plus grande partie. Il adhère mieux au sabot que le fer en métal, et est insensible à l'action de l'eau.

L'usage le rend raboteux et empêche le cheval de glisser.

On vient de célébrer à South Shields (Ang) un mariage qui vaut la peine d'être signalé.

Miss Ariel Lillipuzian qui mesure 96 centimètres de hauteur, épousait M. Hedley, professeur d'Épigramme un gaillard de 1 m. 90 de hauteur.

Les témoins étaient : pour l'époux M. Hubert, ne sans bras, qui a signé le contrat en tenant la plume entre ses dents, et le capitaine Dallas, un géant haut de 2 m. 40. Les dames d'honneur de la mariée étaient : Mlle Nina Balastra, une femme colosse qui pèse 600 kilos, et La Sautanella, une femme salamandre.

Le whiskey blanc est à dix cents le verre à Toronto.

Eugène Lambert, le piller d'églises, a été condamné à quatre ans de pénitencier.

La pierre qui recouvre le tombeau de Sir John pèse 2,500 livres.

Le Minnesota est dévasté par les sauterelles présentement.

Les rumeurs que lord Brooks va présenter au parlement Anglais une pétition pour divorce, alléguant que sa femme s'est rendue coupable d'adultère avec le prince de Galles, prennent de la consistance.

Il paraît que Lady Brooks est la première personne qui ait divulgué le scandale du baccarat ; c'est une femme d'une grande beauté et elle est tout à fait charmante, tandis que son mari est loin d'être agréable en compagnie.

Le nouveau scandale va faire plus de tort au prince de Galles que l'affaire Gordon Cumming, c'est la dixième fois que ce prince se trouve compromis dans des causes de divorce et il y figurait à titre de principal personnage dans l'affaire Mordaunt.

Dans cette fameuse cause instituée par Sir Charles Mordaunt contre sa jeune et jolie femme, le prince de Galles qui alors, avait à peine trente ans, était co-intimé. L'action avait été instituée d'après la confession de Lady Mordaunt elle-même.

Albert Edouard s'offrit de lui-même comme témoin, entra dans la boîte et jura sous serment qu'il n'y avait jamais eu autre chose entre eux que l'amitié la plus franche et la plus pure. On a dit que le prince s'était juré "comme un vrai monsieur", et l'expression est restée célèbre depuis ce temps-là.

Les principaux prédicateurs et les journaux de ce temps-là, février 1871, ont critiqué sa conduite en termes presque aussi sévères qu'ils le font aujourd'hui, au sujet de la fameuse partie de cartes.

Le parlement anglais sera prorogé le 6 août prochain.

La Salsepareille d'Ayer, agissant par le sang, guérit radicalement toute infection, toute souillure cutanée.

Nouvelles Locales.

Personnels.—Le Revd M. J. Bie Morin prêtre, actuellement à St-Albert, et un apôtre reconnu de la colonisation en faveur de cette région était ici dimanche. Natif de la paroisse de St-Paul, il a profité de son passage au milieu de nous pour rendre visite à quelques unes de ses anciennes connaissances.

M. Zénon Fontaine, avocat de Montréal, est actuellement en promenade dans sa famille ici.

Base-Ball.—Les clubs de Joliette et de St-Félix de Valois devaient lundi se mesurer mais vu que quelques membres du dernier étaient employés de la Cie du Pacifique dont les trains circulaient partout dans toutes les directions ce jour là, le projet n'a pu être mis à exécution. Affaire remise seulement.

Feuilleton.—Nous commencerons à notre prochain numéro, la publication d'un nouveau feuilleton. Nous promettons qu'ils sera intéressant, moral et même instructif.

Election.—La contestation de l'élection de M. Marion, député du comté de l'Assomption à la législature locale a été renvoyée avec dépens.

Pique-Nique.—Un grand pique-nique est annoncé comme devant avoir lieu à Rawdon le 8 du courant.

Courses.—Mardi il y a eu de grandes courses à Ste-Elizabeth. Tout s'est passé paisiblement. Beaucoup de nos concitoyens y ont assisté. Le nombre des chevaux trotants dans chaque classe a été considérable. Le pavillon parmi les chevaux trotteurs de premier ordre, dans la circonstance, a été remporté par un étalon la propriété d'un cultivateur de Terrebonne. Le temps était magnifique, les gens tous bien disposés à s'entendre et à s'amuser. Les organisateurs ont droit de se féliciter du succès obtenu.

Arrivée.—La dame de M. Mondor, autrefois forgeron de cette ville est mardi soir arrivée ici en promenade dans sa famille.

Une de plus.—Une borne fontaine a été posée la semaine dernière sur la rue St-Charles Borromée, près de la propriété de M. James Crean, bourgeois, vu qu'on a jugé qu'elle pourrait devenir très utile en cas d'incendie aux environs de cet endroit.

La St-Pierre.—Cette grande fête a été célébrée avec solennité à l'église paroissiale lundi le 26 dernier. Nous devons principalement mentionner comme morceau d'éloquence sacrée, le sermon de circonstance. Le révérend prêtre qui en fut chargé a eu des mouvements oratoires superlativement saisissants et nous espérons que les enseignements qui tombèrent de ses lèvres n'auront pas en vain été entendus.

Agriculture.—Les grains ont généralement une assez bonne apparence dans les campagnes environnantes. Il y a tout lieu de présumer que le rendement sera rémunérateur. Quant au foin d'après l'ensemble des informations, nous ne craignons pas d'avancer qu'on sera plus favorisé qu'on ne s'attendait à l'être.

Visce Versa.—Les droits sur le sucre ont été considérablement diminués; par contre ceux prélevés sur le Whiskey ont augmenté de 40 cts par gallon. Les tempéraments doivent se réjouir du changement et ceux qui ne le sont guère n'auront rien à y perdre, attendu qu'ils regagnent d'un côté ce qu'ils paient de plus de l'autre. Le sucre est baissé de 2 cts la livre et le whiskey les reprend par son augmentation de prix par chopine.

En retard.—Notre train local, samedi soir n'est arrivé au débarcadère qu'à 10^h heures. Retard de plus de deux heures. Cause de cette irrégularité trop de passagers pour un seul engin; il a fallu en chemin en demander un autre. En outre, rencontre dit-on d'un train spécial pour comble de malheur.

En perfectionnement.—On dit qu'on fera sous peu une transplantation de chacun des deux poteaux qui se trouvent à chaque bout du marché et servent à la lumière électrique afin de rendre sur la rue St-Paul et la rue Manseau l'éclairage plus efficace.

Honneur.—Nous voyons par les journaux que M. J. O. Brauli, autrefois de cette ville et aujourd'hui chef de police et du département du feu à Ste-Catherine près Montréal, a eu la semaine dernière l'insigne honneur d'être l'objet d'une magnifique démonstration de sympathie. On lui a présenté un cadeau un aménagement de salon en noyer avec une adresse d'occasion. La réjouissance a été ou ne peut plus brillante.

Enchère.—Dimanche prochain les bancs qui pour une cause ou pour une autre, à l'église paroissiale, auront été remis ou sur lesquels il restera des redevances, seront mis à l'enchère après la grande messe.

Instruction.—Lundi prochain on procédera à la porte de l'église à l'élection des commissaires d'écoles. Messieurs N. B. Desroches, marchand et U. Dorval sortent de charge.

Extra.—A l'occasion de leur entrée en vacances, les élèves de l'école St-Viateur ont donné le 26 dernier au soir, au Collège Joliette, une magnifique petite séance dramatique et musicale. Les deux représentations mentionnées au programme ont été parfaitement bien rendues. Par des novices, les acteurs se sont tous bien acquittés de leurs rôles respectifs. Les tableaux vivants ont été bien réussis. La distribution solennelle des prix aux plus méritants a été aussi fort intéressante.

Presque subitement.—Un jeune homme du nom de Dumulon est mort vendredi dernier dans des souffrances atroces après quelques courtes heures de maladie. On dit qu'il fut victime d'un cas d'empoisonnement causé par le vert de Paris. En outre on rapporte qu'il avait dans les 24 heures avant sa mort détaché la peau d'une vache morte du charbon et dans le cours de l'opération il se serait fait accidentellement une incision à la main. On attribue à ces deux causes sa fin prématurée et il a été enterré dimanche après l'office des vêpres.

Grande réception.—Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal était à St-Félix de Valois jeudi dernier, les fidèles de l'endroit et des environs lui ont fait un accueil digne de son haut rang dans la hiérarchie ecclésiastique. La démonstration a été des plus éclatantes et a été des plus impressionnantes. Les gens qui en furent témoins. La bande de musique de Berthier en cette circonstance réhaussa par ses morceaux qu'elle exécuta, l'éclat de la démonstration respectueuse.

Fête.—Le premier juillet, jour anniversaire de la Confédération, les pavillons en signe d'allégresse flottaient sur tous les édifices publics dans toute l'étendue du Dominion et les bureaux publics sont demeurés fermés.

Mortalité.—L'épouse de M. Alexandre Daly, autrefois de Rawdon et depuis quelques années de Montréal, est presque subitement décédée à cet endroit, à l'âge de 81 ans, dans la journée de dimanche dernier. On nous informe que la défunte bien qu'en parfaite santé avait eu la veille un présentiment de sa fin prochaine. Ses restes mortels sont arrivés ici mardi soir et furent dans la nuit transportés à Rawdon où le lendemain après les funérailles, ils ont été déposés au cimetière.

Pèlerinage.—N'oubliez pas que lundi prochain aura lieu le pèlerinage des femmes au sanctuaire de Ste-Anne de Beauré.

Examens.—Cette semaine ont eu lieu les examens aux différentes écoles de la paroisse St-Charles Borromée.

Conseil.—Lundi prochain, étant le premier lundi du mois, le Conseil Municipal de la paroisse St-Charles Borromée, siégera au lieu ordinaire de ses séances.

Condamnation.—F. Majeau a été condamné par son Honneur le juge DeLorimier à trois mois de prison pour menaces à main armée. La sentence a été rendue ce matin. Le prisonnier était sous caution depuis quelques mois.

Publication.—Nous accusons avec plaisir réception de la troisième édition d'un ouvrage intéressant écrit en langue anglaise et intitulé Pêche et chasse. M. Ed. W. Sandys en est l'auteur. Nos remerciements à qui de droit.

Les Pompiers.—Le pique-nique des pompiers a réussi au delà de toute espérance. Il a eu lieu dans le petit bois de M. Gleeney, près de la station du Pacifique canadien. Un grand dîner sous la feuillée avait été, pour la satisfaction de l'appétit d'un chacun ordonné d'avance. Nous devons mentionner que M. Joseph Rivard, hôtelier, s'était chargé de le donner. Il fit les choses bien. Les jeux spécifiquement au programme furent intéressants: Course aux patates, course d'une demi-heure à qui ferait le plus de tours sur un rouet d'environ deux arpents de circonférence, effort de puissance musculaire au moyen d'un cable, sauts à courir ou à pieds joints, enfin toute sorte d'exercices du corps. Ce qui a été le plus pratique c'est le concours des pompiers pour l'accouplement des hôtes.

Le premier prix a été remporté par P. Laforest contre M. Alexandre Bonin, le premier ayant fait

l'ouvrage en 49 2/5 secondes et le second en 53 secondes.

Quant aux pompiers réguliers voici en combien de temps ils accomplirent cette opération. M. Jos. Beaudoin 1 minute et 3 secondes, M. Narcisse Charbonneau 1 minute et 15 secondes, M. J. Bte. Arbour 1 minute et 18 secondes.

Le chef du département du feu, M. Nap. Rivard, ne prit pas part au concours.

Entre autres nous devons mentionner les concours suivants:

Partie de Whist pour les conseillers actuels et anciens. Pr. prix A. M. Rivard. Une pipe et un porte-cigare don de M. Ant. Laporte, orfèvre. Deuxième prix, M. J. A. Renaud, avocat, une boîte de cigare offerte par M. J. Rivard Hôtelier.

Les juges furent MM. L. G. Rivard, J. A. Renaud et L. N. Ducoudré.

La liste complète des noms des divers gagnants de prix accordés sera publiée dans notre prochain numéro.

Position offerte.—Un jeune homme ou un homme marié sachant le métier de sellier ou désirant l'apprendre et possédant assez d'instruction pour se rendre utile dans un magasin, trouverait immédiatement à se placer en s'adressant à M. Aug. Goulet, marchand-sellier.

Accident.—Un marchand de cette ville, mardi dans la soirée a été grièvement blessé à la jambe droite par son cheval au moment où il allait lui porter à boire. L'animal qui n'est pas malicieux en est à son premier coup de mécanique. On lui avait fait faire quelques heures auparavant une longue route sur un train assez rapide.

MARIAGES

Samedi dernier, M. Euclide Bary, conduisait à l'autel, à l'église paroissiale, Delle Agnès Chartier, fille de M. O. Chartier carrossier. La cérémonie de l'union conjugale a été des plus imposantes. Le marié ayant fait partie de la ligue du Sacré-Cœur, quelques membres de cette recommandable association avaient à l'occasion de son mariage organisé un bon chœur de chant. L'heureux couple aussitôt après la bénédiction nuptiale est parti pour Montréal.

Mardi M. Denis Brûlé de St-Guthbert, conduisait à l'autel, Delle Nédia Drainville, fille de M. Alfred Drainville, rentier de cette ville. Les nouveaux époux sont partis le lendemain pour aller rendre visite au père du marié. Nos souhaits de bonheur et de prospérité.

NAISSANCES

Mardi, le 30 juin dernier, La Dame de M. Avila Lepine, un fils.

Le 1er du courant, la Dame de M. Frank Poliquin, une fille.

SCENE DE JALOUSIE

Querelle sur la Terrasse Frontenac à Québec.

Coups de revolver

QUEBEC, 30 juin.—La terrasse Frontenac, la promenade fashionable de Québec, a été hier soir le théâtre d'une rencontre à coups de pistolet entre deux personnes bien connues. Le capitaine Kane, ex-officier de l'armée anglaise, s'est montré depuis quelque temps très irrité des attentions qu'avait portées à sa femme un jeune anglais nommé C. P. Storey. L'autonne dernier les deux adversaires se sont rencontrés à bord du "Vancover" et ont échangé des coups de poings. Ils ont été séparés par quelques-unes des personnes présentes. Depuis ce temps-là, le capitaine Kane a souvent menacé Storey. Ce dernier força Kane à donner caution pour maintenir la paix six mois. Le terme a expiré le 31 mai et depuis, Kane s'est montré très agressif envers Storey. Dans l'intervalle, madame Kane a demandé une séparation de corps qui est pendante en cour.

Ayant entendu dire que sa vie était menacée, Storey résolut de porter un revolver. Hier soir il alla rendre visite à un ami qui demeure sur la rue Carrière qui sépare les jardins du gouverneur de la Terrasse. Les deux places étaient remplies d'une foule de promeneurs. Kane a rencontré Storey et une querelle, surgit au cours de laquelle, Kane leva sa canne pour le frapper; Storey évita le coup et envoya voler la canne au milieu de la rue. Alors Kane sortit de sa poche, un revolver calibre 32, et fit feu.

Le coup ne porta pas, Storey se sauva. Kane le poursuivit et tira encore une fois. Storey alors

se retourna et tira à son tour, Kane s'arrêta. Storey voyant un homme en uniforme le prit pour un homme de police, et lui donna l'alarme, mais c'était un soldat de cavalerie qui s'élança au trousses de Kane, mais ne put le rejoindre.

Storey doit porter plainte aujourd'hui devant le magistrat de police. Pendant un certain temps il y a eu une véritable panique parmi les dames et les messieurs qui cherchaient à qui mieux mieux à se mettre à l'abri en arrière des arbres et des bancs. Il est assez curieux de constater que quoique trois balles aient été échangées personne n'a été blessé.

Un tournoi de force à Montréal.

Douze à quinze mille personnes se pressaient vendredi soir au Parc Sohmer pour assister au grand tournoi de force entre Louis Cyr et Sébastien Miller, désignés comme les hommes les plus forts du monde.

Les deux lutteurs apparurent en costume d'athlètes.

Un certain nombre de sportsmen furent appelés sur l'estrade pour agir comme referees.

Miller fut pesé et donna le poids de 212 livres, Cyr pèse 301 livres.

On pesa ensuite les poids, (dumbbells); les plus gros de Miller pèsent 232¹/₂ lbs et celui de Cyr 248 lbs, le plus petit de Miller pèse 147 et celui de Cyr 109 livres.

Miller ouvrit le tournoi en levant d'une main au bout de son bras son poids de 147 livres.

Cyr saisit ensuite de la main droite son gros poids de 248 lbs. Le souleva jusqu'à son épaule, puis, au milieu des applaudissements, le hissa au bout de son bras gauche, puis à terre.

Cyr prit ensuite son poids de 109, le souleva au-dessus de sa tête, puis le descendit au bout de son bras dans une position horizontale.

On roula un baril rempli d'eau pesant 495 livres. Miller, habillé à soulever ce poids, s'installa sur deux chaises entre lesquelles était le baril, qu'il leva d'un pied en le saisissant par les bords.

Cyr, invité à l'imiter, déclara qu'il n'avait jamais pratiqué ce truc, mais il essaya quand même et réussit à soulever le baril, aux applaudissements de la foule.

Miller mit alors sur le baril un morceau de fer de 100 livres et souleva le tout.

Miller se mit à casser des pierres à coup de poings.

Cyr n'entreprit pas la destruction des cailloux.

Il fit venir un jeune homme de la foule, pesant 179¹/₂ lbs, le saisit par le milieu du corps, l'enleva d'une main au-dessus de sa tête, se coucha sur le dos et se releva toujours tenant sa proie au-dessus de son bras et le fit tourner pendant une minute.

Vous Portez

Un droguier complet dans votre poche, avec une boîte des Pilules d'Ayer. Comme elles agissent directement sur l'estomac et les intestins, elles agissent indirectement sur chaque organe du corps. Quand l'estomac est dérangé, la tête affectée, la digestion décline, le sang s'appauvrit et vous devenez une victime facile de n'importe quelle maladie régnante. Mlle M. E. Boyle, de Wilkes-Barre, Pa., exprime toute la vérité en ces mots: "Je ne me sers d'aucune médecine que de celle des Pilules d'Ayer. Elles sont tout ce que l'on peut avoir besoin, et juste la chose pour épargner son argent dans les mémoires des médecins."

D'un Médecin

qui avait perdu sa pharmacie portative, mais qui ayant avec lui un flacon des Pilules d'Ayer, se trouva entièrement équipé.—Le Dr. J. Arrión, de San José, Cal., écrit:

"Il y a trois ans, par le plus grand des hasards, je fus forcé, à vrai dire, de prescrire des Pilules d'Ayer pour plusieurs hommes malades parmi un parti d'ingénieurs dans les montagnes de la Sierra Nevada, ma pharmacie portative ayant été perdue en traversant un torrent. Je fus surpris et enchanté de l'action des Pilules, tellement, en vérité, que je fus amené à en faire un autre essai, aussi bien que de votre Pectoral-Corise et de votre Salsepareille. Je n'ai que des louanges à vous offrir en leur faveur."

Le Dr. John W. Brown, d'Oceana, W. Va., écrit: "J'ordonne des Pilules d'Ayer dans ma pratique, et les trouve excellentes. J'insiste pour leur usage général dans les familles."

Le Dr. T. E. Hastings, de Baltimore, Md., écrit: "Les Pilules d'Ayer ont été et guérissent les maux pour lesquels elles sont désignées: une preuve excellente de leur efficacité. Elles sont le meilleur cathartique et le meilleur apéritif que l'on puisse se procurer."

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

JOLIETTE



Cette vignette montre jusqu'à quelle vitesse a un cheval attelé à une voiture fabriquée par Latimer.

Si vous avez besoin de n'importe quelle voiture de luxe, soit un buggy, soit un phaéton, soit un carrosse de famille, soit un express ainsi que d'un wagon de ferme ainsi que toutes sortes d'instruments aratoires, vous pouvez économiser de \$10 à \$30 sur chacun de vos achats en faisant venir directement de chez

R. J. LATIMER

No. 66 Rue du Collège MONTREAL.

Pour argent comptant vente au prix du gros, frais de transport payé jusqu'à 100 milles de Montréal.

WANTED

NO EXPERIENCE NECESSARY, Permanent positions guaranteed. Salary and Expenses Paid. Full particulars to beginners. Stock complete, with fast-selling specialties. Write to R. J. LATIMER, 66 Rue du Collège, Montreal, Quebec. (This house is reliable.)

PIANOS

Pour tous les goûts et dans tous les prix. Le plus grand assortiment en Canada ainsi que le plus riche et le plus varié aux plus bas prix.

Pianos neufs de \$200 à \$1,500.
Pianos d'occasion depuis \$50.00.
Orgues, Harmoniums dans tous les prix.
Harmoniums d'occasion depuis 25.00.

On prend les vieux instruments en échange.

Satisfaction garantie.
Un seul prix et le plus bas.
Termes faciles.
Escompte libéral au comptant.
Comme il n'emploie pas d'agents veuillez vous adresser directement au magasin afin d'acheter à meilleur marché. A n'importe quel distance de Montréal, écrivez pour demander des informations.

L. EN. PRATTE

1676 NOTRE DAME MONTREAL

Seul Importateur des Pianos HAZELTON, FISHER ET DOMINION Et des orgues EOLIENNES, DOMINION et autres.



Situation Vacante.

Une compagnie d'assurance sur la vie de première classe a besoin d'inspecteurs et aussi d'agents locaux.

Pour ces derniers l'expérience n'est pas absolument nécessaire. Salaire ou commission. S'adresser par lettre avec copie et certificats ou les noms de deux citoyens connus comme références, à Boîte de Poste 97, Montréal.

Bien à vous,
P. GARON, Gérant.

BEATTY'S ORGANS.

Les Orgues de Beatty sont les meilleurs. Ecrivez pour catalogues. Adresse: Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.

BEATTY'S PIANOS.

Les Pianos de Beatty sont en usage partout. Ecrivez pour catalogues: Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.


AVIS

Tout particulièrement à l'adresse des cultivateurs des paroisses de l'Épiphanie, St-Jacques de l'Azhiban et des environs. Constamment à vendre chez M. Ruchère Dupuis, de Ste-Julienne, perches et piquets en cèdre et du bardeau de toutes sortes.

S'adresser directement à lui par lettre ou verbalement. Conditions faciles et prix réduits.

Pour reproduction.

M. P. Nadeau, de Ste-Mélanie offre actuellement en vente un bœuf d'un an race Jersey canadien. Pour plus amples informations s'adresser au propriétaire.



Vente par le Shérif.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure
Joliette, à savoir: X AVIER MARI TEL, Demandeur contre JEAN BAPTISTE BRISSON, Défendeur.

Un emplacement situé au village de la paroisse de Saint-Lin, connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel du cadastre de la dite paroisse de Saint-Lin, sous le numéro mil vingt-deux (1922) avec bâtisses.

Pour être vendu à la porte de l'église de Saint-Lin, le HUITIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingtème jour de juillet prochain.

A. M. RIVARD, Shérif.

AU PUBLIC

Ayant accepté une agence pour la vente de certains monuments funéraires et de pierres tombales, je suis en lieu d'en montrer de diverses sortes en Granit Écossais, Marbre Canadien et Pierre Naturelle.

Prix réduits à tel point que peut défier toute compétition.

Une commande est sollicitée.

S. E. COPPING, Agent.

JOLIETTE, Q. C.

LE TOUB DU MONDE

L'ex-maire Daniel F. Beatty, des célèbres Orgues et Pianos de Washington, New-Jersey, est de retour de son voyage autour du monde. Lisez ses annonces dans la Gazette.

